

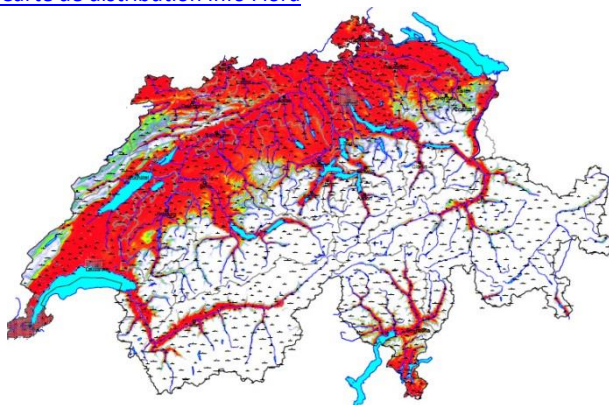
Vergerette annuelle (Astéracées)

Erigeron annuus (L.) Desf. (Asteraceae)

Plante herbacée originaire d'Amérique du Nord, la vergerette a été introduite en Europe comme espèce ornementale dès le 17^{ème} siècle. Bien qu'aujourd'hui elle ne soit plus commercialisée, elle s'est depuis longtemps naturalisée avec une préférence pour les milieux perturbés. A l'origine espèce rudérale, ses populations sont en pleine expansion dans les prés maigres dont elle menace aujourd'hui la flore indigène caractéristique.



[Carte de distribution Info Flora](#)



Répartition potentielle (OFEV / Université de Lausanne)



Erigeron annuus (Photo: Stefan Eggenberg)

Table des matières

Taxonomie et nomenclature.....	2
Description de l'espèce	2
Ecologie et répartition.....	3
Expansion et impacts	3
Lutte.....	4
Annoncer les stations	4
Plus d'information	4

Taxonomie et nomenclature

Noms scientifiques

Nom accepté (Checklist 2017) : *Erigeron annuus* (L.) Desf.

Sous-espèces : *Erigeron annuus* (L.) Desf. subsp. *annuus* ; *Erigeron annuus* subsp. *septentrionalis* (Fernald & Wiegand) Wagenitz.

Synonymes : *Aster annuus* L., *Phalacrocoma annuum* (L.) Dumort., *Stenactis annua* (L.) Less.

Références :

The Plant List : www.theplantlist.org; Euro+Med PlantBase : <http://www.emplantbase.org/home.html>; Tropicos : www.tropicos.org; The International Plant Names Index : www.ipni.org

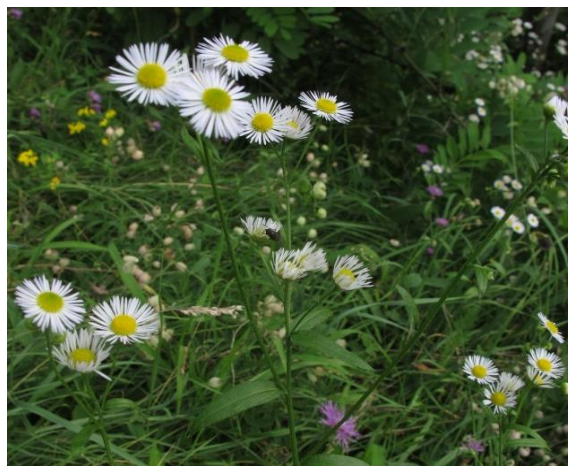
Noms vernaculaires

Vergerette annuelle, érigeron annuel

Description de l'espèce

Caractéristiques morphologiques

- Plante herbacée annuelle à bisannuelle **haute de 30-100 (-150) cm** ;
- **Tige** généralement rameuse dans le haut ;
- **Feuilles** alternes, vert clair, velues sur les 2 faces, les inférieures lancéolées, atténuées en pétiole, à dents espacées et obtuses ; feuilles supérieures lancéolées à linéaires, sessiles ou brièvement pétiolées ;
- **Racines** pénètrent dans le sol jusqu'à 1 m de profondeur ;
- **Inflorescence** en corymbe lâche, capitules larges de 1-2 cm ;
- **Fleurs** ligulées étalées, larges d'environ 0,5 mm, blanches ou lilas ; fleurs tubuleuses jaunes ;
- **Fruits** (akènes) longs de 1 mm environ à aigrette blanche longue de 2 mm environ ;
- **Floraison** de juin à octobre.



Erigeron annuus (Photo: Stefan Eggenberg)

Confusions possibles

Elle peut être confondue avec une vergerette et des camomilles indigènes ainsi que d'autres astéracées d'origine nord-américaine. Les critères suivants permettent d'éviter de confondre avec :

- *Erigeron acris* L. s.l. , Vergerette âcre : Fleurs ligulées lilas, dressées à peine plus longues que les fleurs tubuleuses ;
- *Matricaria chamomilla* L., Camomille vraie : Très aromatique, réceptacle conique et creux, feuilles profondément divisées ;
- *Tripleurospermum inodorum* (L.) Sch. Bip., Camomille inodore : Capitules larges de 2.5–5 cm, feuilles profondément divisées ;
- *Anthemis arvensis* L., Anthémis des champs : Feuilles profondément divisées ;
- *Aster novi-belgii* L., Aster de la Nouvelle-Belgique : Capitules larges de 2-3 cm ;
- *Aster lanceolatus* Willd., Aster lancéolé : Capitules larges de 2-3 cm.

Reproduction et biologie

Le potentiel d'expansion de la vergerette annuelle est élevé grâce à l'efficacité de son mode de reproduction asexuée et à l'**absence des ravageurs et des maladies** qui contrôlent son expansion dans son aire de répartition d'origine. Elle a un cycle de reproduction qui se déroule sur une année voire 2 ans avec le développement d'une rosette en 1^{ère} année et d'une hampe florale au plus tard en 2^{ème} année. La reproduction est principalement asexuée car les graines sont fertiles mais ne résultent pas d'une fécondation (apomixie). La majorité des populations de vergerette annuelle sont donc issues de quelques génotypes dominants. Une seule plante peut produire de **10'000-50'000 graines** anémochores (dispersées par le vent).

Ecologie et répartition

Milieus (dans l'aire de répartition d'origine / en Suisse)

Dans son aire de répartition d'origine (nord des Etats-Unis et sud-est du Canada), la vergerette annuelle pousse dans les prairies alors qu'en Europe elle s'est tout d'abord largement répandue dans les milieux perturbés (décharges, friches, terrains vagues, cultures agricoles). De plante rudérale typique, son expansion l'a conduite le long des routes, des voies ferrées et des berges des cours d'eau sur des sols plutôt riches en éléments nutritifs. Mais depuis quelques dizaines d'années, elle est toujours plus souvent observée dans des milieux maigres à végétation sensible avec des plantes protégées (prairies, pâturages). La vergerette annuelle a besoin de beaucoup de lumière pour croître.

Répartition originale / en dehors de la répartition originale / 1ère apparition en Europe

L'aire de répartition d'origine de la vergerette annuelle est l'Amérique du Nord mais elle a été introduite dans de nombreuses régions du monde qu'elle a colonisé avec succès (Europe, Asie, Australie). Elle est classée comme potentiellement envahissante dans de nombreux pays européens.

En Suisse : Portail d'entrée et chemins de propagation

En Suisse, son expansion se serait principalement déroulée entre 1770 et 1870. Toutes les plaines du pays (étage collinéen) ont aujourd'hui été colonisées mais elle est rarement observée en dessus de 1'000 m d'altitude. Des études ont montré que son expansion dans les Alpes à des altitudes supérieures est limitée par les températures basses et les saisons de végétation trop courtes. La compétition et la fauche y ont également un impact plus conséquent sur sa reproduction qu'aux altitudes inférieures. Cependant le réchauffement climatique pourrait déplacer son aire de répartition à des altitudes plus élevées en réduisant la mortalité hivernale et en augmentant les chances de produire des graines matures avant la fin de la saison de végétation.

Expansion et impacts

Expansion liée aux activités humaines

Etant donné la capacité de propagation très élevée de la vergerette annuelle et les difficultés à la contrôler une fois installée, il est primordial d'axer les efforts sur les risques d'une expansion par des prospections ciblées (milieux pionniers, prés) et régulières pour intervenir au plus tôt sur les nouveaux foyers.

L'être humain favorise son expansion spontanée par certaines de ses activités :

- **Exploitation agricole** : Colonisation de nouveaux espaces verts favorisée par les transports de foin ;
- **Autres sources de propagation** : Déplacements de terre contaminée, dépôts illégaux de déchets de jardins dans la nature, pneus des véhicules et semelles de souliers remplis de terre infestée.

Impacts sur la biodiversité

La vergerette annuelle, dont l'expansion en Europe s'est longtemps cantonnée aux milieux rudéraux, est observée depuis quelques dizaines d'années dans des prairies et des pâturages maigres où elle représente un risque important pour de nombreuses plantes indigènes dignes de protection.

Si la vergerette annuelle parvient à coloniser des altitudes plus élevées qu'actuellement, il est vraisemblable qu'elle s'hybridera alors avec des vergerettes alpines indigènes. Les risques d'une disparition du parent local restent cependant limités (différences d'habitats, autofécondation, autres niveaux de ploïdie). Les fleurs de la vergerette annuelle contiennent des inhibiteurs de germination (voir le chapitre Impacts sur l'économie).

Impacts sur la santé

Aucun effet sur la santé humaine ou animale n'est connu.

Impacts sur l'économie

La vergerette annuelle produit des métabolites secondaires qui inhibent la germination et la croissance des plantes qui l'entourent (allélopathie). En réduisant la compétition des autres espèces pour les ressources environnementales disponibles (eau, lumière, substances nutritives), ces composés augmentent les performances concurrentielles de la

vergerette annuelle et contribuent à son comportement de plante envahissante. Cette propriété, que possèdent également d'autres espèces, a été étudiée dans le but de réduire l'utilisation des pesticides dans l'agriculture.

Lutte

Les objectifs de la lutte (éradication, stabilisation voire régression, surveillance) sont à fixer en fonction des enjeux prioritaires tels que les risques d'impacts sur la biodiversité.

Méthodes de lutte

Les méthodes de lutte doivent tenir compte de la législation (lutte mécanique ou chimique), de la rapidité d'efficacité (à plus ou moins court terme), de la faisabilité (surface et densité de la population, accès), des moyens à investir (financiers, matériels) et du temps à disposition (saisons, interventions à répéter).

Il est primordial d'intervenir avant la floraison pour ne pas courir le risque de disperser des graines :

- **Arrachage** : Arracher les plants avant floraison (mai) est le meilleur moyen si on peut intervenir tôt, quand il n'y a pas encore trop de plantes. Il est relativement facile de déraciner cette espèce car ses racines sont peu développées. Contrôler en août de la même année. A répéter 6 ans au moins. Contrôler l'année qui suit la dernière intervention.
- **Fauche** : Uniquement une fauche **très fréquente** – tous les mois - peut être une solution.
- **Fauche contreproductive** : un rythme de fauche adapté à la fauche des Prairies est contreproductif. La vergerette annuelle à bisannuelle devient vivace lorsque son cycle de reproduction de la floraison à la maturation des graines ne peut pas aboutir. De plus, la maturation des graines se poursuit une fois que la hampe a été coupée si elle était déjà en fleurs.
- **Lutte chimique** : Des dispositions légales règlementent l'emploi des herbicides (ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim).
- **Suivi** : Une des conséquences de cette lutte est de mettre à nu des surfaces susceptibles d'être rapidement colonisées par l'une ou l'autre espèce envahissante d'où l'importance de végétaliser (semis, plants) après toute intervention, de mettre en place une surveillance et, si besoin est, de répéter les interventions.

Elimination des déchets végétaux

Evacuer les déchets verts (inflorescences, tiges et racines) en prenant soin d'éviter tous risques de dispersion lors de leur transport et élimination.

Annoncer les stations

L'expansion de la vergerette annuelle et les dommages causés sont des informations essentielles qu'il est important de transmettre. Pour cela vous pouvez utiliser les outils d'Info Flora, le carnet en ligne

<https://www.infoflora.ch/fr/participer/mes-observations/carnet-neophyte.html> ou l'application

<https://www.infoflora.ch/fr/participer/mes-observations/app/invasivapp.html>

Plus d'information

Liens

- **Info Flora** Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse, **Néophytes envahissantes**.
<https://www.infoflora.ch/fr/neophytes.html>
- **Cercle exotique** (CE) : www.kvu.ch / Groupes de Travail / Cercle exotique / Öffentliche Documents / Recommandations pour la lutte / Recommandations pour la lutte contre la vergerette annuelle
https://extranet.kvu.ch/files/documentdownload/200427095853_01_R_Vergerette_20200325.pdf

Publications disponibles en ligne (sélection)

- **CABI** Centre for Agriculture and Biosciences International <http://www.cabi.org/isc/datasheet/21734>

- **Chmura D.**, 2004. Penetration and naturalisation of invasive alien plant species (neophytes) in woodlands of the silesian upland (southern poland). *Nature Conservation*, 60: 3-11.
- **Frey D.**, 2003. Patterns of variation within the *Erigeron annuus* complex in the United States and Europe. Diss. ETH No. 15405.
- **Hyuncheol O. et al.**, 2002. Germination inhibitory constituents from *Erigeron annuus*, *Phytochemistry*, 61: 175-179.
- **NOBANIS** European Network on Invasive Alien Species www.nobanis.org
- **Stratton D. A.**, 1989. Competition prolongs expression of maternal effects in seedlings of *Erigeron annuus* (Asteraceae). *Amer. J. Bot.*, 76: 1646-1653.
- **Trtikova M., S. Güsewell, M. Baltisberger, P.J. Edwards**, 2011. Distribution, growth performance and genetic variation of *Erigeron annuus* in the Swiss Alps. *Biological Invasions*, 13: 413-422.
- **Trtikova M.**, 2009. Effects of competition and mowing on growth and reproduction of the invasive plant *Erigeron annuus* at two contrasting altitudes. *Botanica Helvetica. Bot. Helv.* 119: 1-6.
- **Trtikova M.**, 2008. Altitudinal limit of *Erigeron annuus* in the Swiss Alps, Diss. ETH No. 18015.

Citer la fiche d'information

Info Flora (2019) *Erigeron annuus* (L.) Desf. (Asteraceae) Factsheet. URL:
https://www.infoflora.ch/assets/content/documents/neophytes/inva_erig_ann_f.pdf

Avec le support de l'OFEV